



01

LE SECTEUR DU BTP ET DE L'ARTISANAT

LES QUESTIONS FREQUENTES LIEES AUX SECTEURS DU
BTP ET DE L'ARTISANAT

Comment est gérée la TVA dans le secteur
du BTP et de l'Artisanat ? 2

La TVA dans le BTP et l'artisanat est soumise à des taux spécifiques. Le taux normal est de 20%, mais des taux réduits (10% et 5,5%) peuvent s'appliquer selon la nature des travaux et la situation du client (logement social, rénovation énergétique, etc.). Les entreprises du BTP doivent également appliquer l'autoliquidation de la TVA pour certaines prestations sous-traitées.

Quelles sont les règles en matière de paie dans
le secteur du BTP ? 4

La paie dans le secteur du BTP est soumise à la convention collective nationale du BTP, qui définit les grilles de salaires, les primes et indemnités, ainsi que les règles relatives aux congés payés et aux heures supplémentaires. Les entreprises du BTP doivent également gérer les spécificités liées aux déplacements des salariés (indemnités de grand déplacement, frais de repas, etc.) et à la carte BTP, qui permet d'identifier les salariés sur les chantiers.

Quels sont les avantages fiscaux et
incitations pour les entreprises du BTP ? 6

Les entreprises du BTP peuvent bénéficier de différents dispositifs d'aide et d'incitation, tels que le crédit d'impôt recherche (CIR) pour les activités de recherche et développement, les aides et subventions pour la formation des salariés (Fafiec, Opco, etc.), ou encore les aides régionales et européennes pour le financement de projets innovants et de développement durable.

1 Quelles sont les obligations comptables
spécifiques au secteur du BTP en France ?

Les entreprises du BTP doivent respecter les obligations comptables générales, mais elles doivent également prendre en compte des spécificités telles que la valorisation des travaux en cours et des encours, ainsi que la comptabilisation des avancements de chantier et des acomptes reçus.

3 Quelles sont les particularités fiscales du
secteur du BTP ?

Le secteur du BTP bénéficie de certaines déductions fiscales, comme le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) ou le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE). Les entreprises du BTP doivent également se conformer à des obligations spécifiques en matière de déclarations fiscales, notamment concernant la déclaration annuelle des données sociales (DADS) ou la déclaration européenne de services (DES).

5 Quelles sont les obligations comptables et
les déclarations fiscales à respecter ?

Les déclarations fiscales obligatoires sont la liasse fiscale, la déclaration d'impôt sur le revenu, la déclaration sociale et déclaration de TVA. Tous ces documents et déclarations sont à produire tous les ans et à envoyer à l'administration fiscale lors de ma clôture.



01

LE SECTEUR DU BTP ET DE L'ARTISANAT

LES QUESTIONS FREQUENTES LIEES AUX SECTEURS DU BTP ET DE L'ARTISANAT

7 Comment sont gérées les garanties et assurances dans le secteur du BTP ?

Les entreprises du BTP sont soumises à plusieurs garanties et assurances obligatoires, comme la garantie décennale, la garantie de parfait achèvement, la garantie biennale et l'assurance responsabilité civile professionnelle. Il est essentiel de souscrire ces assurances pour protéger l'entreprise en cas de sinistre ou de litige avec un client.

8 Quels sont les enjeux environnementaux et réglementaires pour les entreprises du BTP et de l'artisanat en France ?

Les entreprises du BTP et de l'artisanat doivent se conformer à un ensemble de réglementations environnementales, comme la maîtrise de l'impact des chantiers sur l'environnement, la gestion des déchets et des nuisances, la protection des ressources naturelles et la prise en compte de la biodiversité. Elles sont également concernées par les normes de performance énergétique des bâtiments (RT 2012, RT 2020, etc.) et les labels environnementaux (HQE, BREEAM, LEED, etc.).

9 Comment les entreprises du BTP peuvent elles anticiper et gérer les risques liés à leur activités ?

La gestion des risques dans le secteur du BTP passe par une approche globale et intégrée, incluant la prévention des accidents du travail, la sécurité sur les chantiers, la maîtrise des coûts et des délais, ainsi que la gestion des relations avec les clients, les soustraitants et les partenaires. Les entreprises du BTP peuvent également mettre en place un système de management de la qualité (ISO 9001, etc.) et un dispositif de contrôle interne pour améliorer leur performance et réduire les risques.

10 Quel est le rôle de l'expert-comptable dans l'accompagnement des entreprises du BTP ?

L'expert-comptable joue un rôle clé dans le conseil et l'accompagnement des entreprises du BTP sur les aspects comptables, fiscaux, juridiques et sociaux. Il aide les entreprises à et gestion financière, à améliorer leur rentabilité et à L'expert-comptable peut également assister les entreprises du BTP dans leur stratégie de développement, la recherche de financements et la préparation à la transmission de leur entreprise.

11 Comment se déroule un contrôle fiscal pour une entreprise du BTP ?

Un contrôle fiscal pour une entreprise du BTP implique l'examen des documents comptables, fiscaux et administratifs par l'administration fiscale. Les contrôleurs vérifieront la conformité des déclarations de TVA, la régularité des factures, la gestion des travaux en cours et des encours, ainsi que l'application des règles fiscales spécifiques au secteur du BTP. Les entreprises du BTP doivent être en mesure de fournir tous les documents et justificatifs demandés par l'administration fiscale et, en cas de redressement, elles pourront être amenées à payer des pénalités et des intérêts de retard.